

UNIVERSITÉ
FRANCO
ITALIENNE

UNIVERSITÀ
ITALO
FRANCESE

Enquête sur l'insertion professionnelle des Docteurs ayant effectué une Thèse en cotutelle franco-italienne de 2003 à 2010



UNIVERSITÉ
FRANCO
ITALIENNE

UNIVERSITÀ
ITALO
FRANCESE





Présentation de l'Université Franco Italienne

L'Université Franco Italienne/*Università Italo Francese* (UFI/UIF) est un opérateur créé sur la base d'un accord intergouvernemental, signé à Florence le 6 octobre 1998.

L'UFI/UIF promeut et soutient activement la **coopération entre institutions et structures universitaires françaises et italiennes.**

L'UFI/UIF contribue à favoriser l'intégration des systèmes européens de la formation universitaire et de la recherche.

Ses principaux objectifs sont :

- ❖ renforcer la coopération universitaire entre les deux pays, dans le cadre de la formation continue et de la recherche,
- ❖ promouvoir la convergence des systèmes universitaires,
- ❖ favoriser la délivrance de doubles diplômes et de diplômes conjoints, à travers la réalisation de cursus d'études communs,
- ❖ promouvoir et soutenir les programmes conjoints de recherche scientifique et technologique,
- ❖ favoriser la création de banques de données et de réseaux informatiques entre les deux systèmes universitaires,
- ❖ promouvoir et soutenir les cursus thématiques et linguistiques de spécialisation.

L'Université Franco Italienne est chargée de promouvoir différentes initiatives visant à favoriser la coopération universitaire binationale, telles que les Appels à projets Vinci et Galilée et l'organisation de journées d'information sur la mobilité franco-italienne.

L'objectif du **Programme Vinci** est de promouvoir la mobilité des étudiants, doctorants et enseignants, l'échange de méthodologies, d'expériences didactiques, l'approfondissement des connaissances linguistiques, ainsi que la constitution d'un réseau d'excellence scientifique et de la formation entre les deux pays.

L'objectif du **Programme Galilée** est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche des deux pays, en favorisant les nouvelles coopérations, notamment par des échanges de recherche. L'appel à candidatures est ouvert aux laboratoires de recherche rattachés à des établissements d'enseignement supérieur et à des organismes de recherche français et italiens.

A partir de 2007, l'Université Franco Italienne attribue son propre **Label** à des initiatives franco-italiennes de grand intérêt culturel et scientifique. Le Label peut être accompagné d'un financement, après expertise du Conseil Scientifique de l'UFI/UIF.



Présentation de l'enquête

L'Université Franco Italienne a réalisé en 2010 une enquête sur l'insertion professionnelle des Docteurs ayant effectué une thèse en cotutelle, en élaborant un questionnaire spécifique mis en ligne à disposition des personnes interrogées pendant six semaines, du 1^{er} octobre au 12 novembre 2010.

L'enquête vise à étudier l'insertion professionnelle des Docteurs qui ont effectué une thèse en cotutelle franco-italienne entre 2003 et 2010.

Cette étude s'adressait à tous ceux qui ont obtenu un diplôme de Docteur à partir de 2003, ayant bénéficié d'une bourse ou d'un financement de mobilité dans le cadre du Programme Vinci (ou autres financements attribués uniquement par la partie italienne pour des thèses en cotutelle).

De 2003 à 2010, l'Université Franco Italienne a attribué :

- 73 bourses triennales de Doctorat ou Contrats doctoraux, parmi lesquels 38 bourses attribuées par la partie italienne et 35 Contrats doctoraux attribués par la partie française,
- 450 financements de mobilité pour thèses en cotutelle, parmi lesquels 227 pour la partie italienne et 223 pour la partie française.

En 2004 et 2009, par le biais de l'Appel à projets San Paolo et l'Appel à projets UIF, avec la contribution de la Compagnie de San Paolo, la partie italienne a également attribué 13 financements pour thèses en cotutelle à des Docteurs inscrits dans des universités piémontaises.



Données générales

Données relatives aux Docteurs interrogés

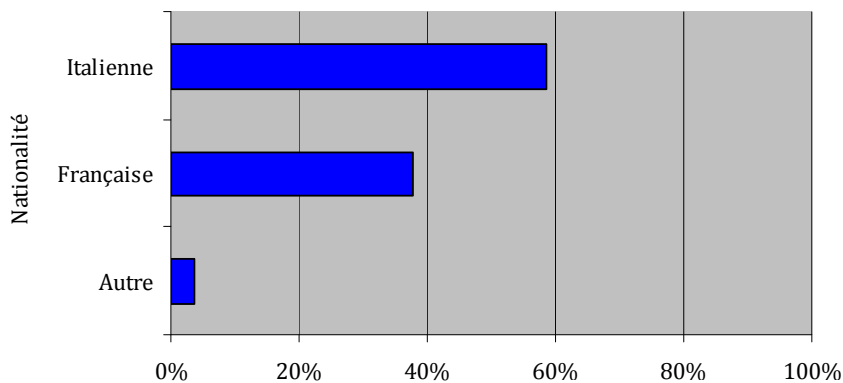
	Docteurs consultés	Réponses obtenues	Pourcentage de réponses par rapport au nombre de Docteurs consultés
Docteurs de première inscription en Italie	164	136	82,93 %
Docteurs de première inscription en France	101	54	53,47 %
Total	265	190	71,70 %

Plus de 80 % des réponses émanent des Docteurs de première inscription en Italie et 50 % des Docteurs de première inscription française.

Dans cette enquête, le pays de première inscription en Doctorat est pris en considération, indépendamment de la nationalité des Docteurs.

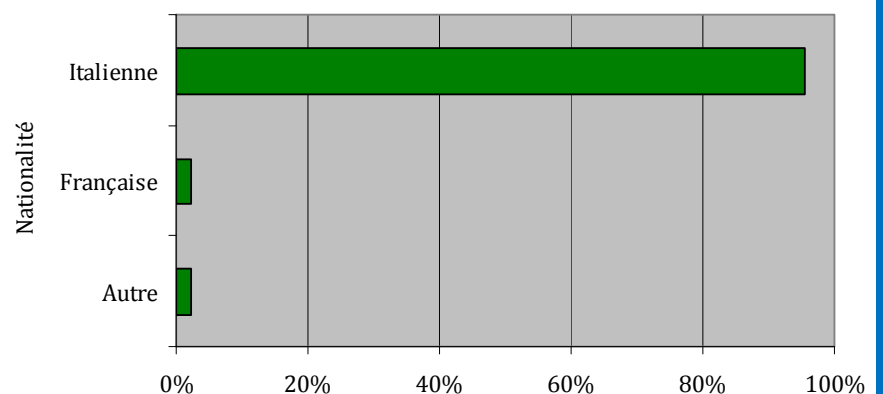
Nationalité des Docteurs

Première inscription en France



** 188 réponses, 135 Docteurs de première inscription italienne et 53 Docteurs de première inscription française.*

Première inscription en Italie



58,49 % des Docteurs de première inscription en France sont de nationalité française.

En revanche, les Docteurs de première inscription en Italie sont à plus de 95 % de nationalité italienne.

Notons que les Docteurs de nationalité italienne sont plus disposés à s'inscrire en France, par rapport aux Docteurs français en Italie (2,22 %).

Aires disciplinaires

Aire disciplinaire	Docteurs de première inscription italienne	Docteurs de première inscription française	Total des Docteurs UFI
1 - Sciences Mathématiques et Informatiques	10,68 %	9,76 %	10,42 %
2 - Sciences Physiques	17,48 %	17,07 %	17,36 %
3 - Sciences Chimiques	4,85 %	9,76 %	6,25 %
4 - Sciences de la Terre	1,94 %	4,88 %	2,78 %
5 - Sciences Biologiques	7,77 %	2,44 %	6,25 %
6 - Sciences Médicales	3,88 %	0 %	2,78 %
7 - Sciences Agraires et Vétérinaires	0 %	0 %	0 %
8 - Ingénierie Civile et Architecture	0 %	0 %	0 %
9 - Ingénierie Industrielle et de l'Information	9,71 %	9,76 %	9,72 %
10 - Sciences de l'Antiquité, Philologico-Littéraires et Historico-Artistiques	16,51 %	14,63 %	15,97 %
11 - Sciences Historiques, Philosophiques et Psychologiques	14,56 %	19,50 %	15,97 %
12 - Sciences Juridiques	7,77 %	4,88 %	6,94 %
13 - Sciences Economiques et Statistiques	0 %	4,88 %	1,39 %
14 - Sciences Politiques et Sociales	4,85 %	2,44 %	4,17 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

** 144 réponses, 103 Docteurs de première inscription italienne et 41 Docteurs de première inscription française.*

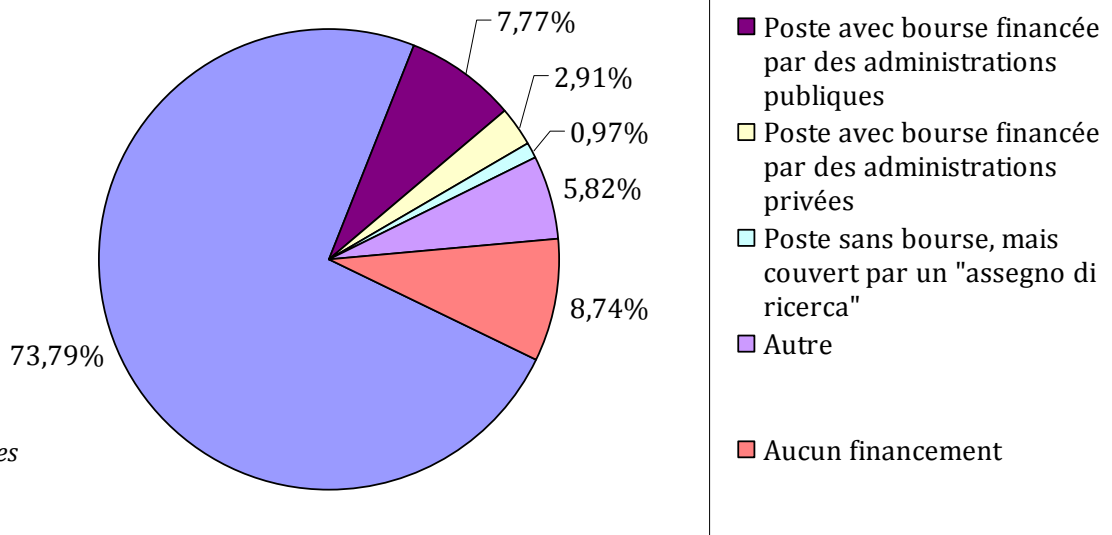
Les principales aires disciplinaires de référence dans lesquelles les Doctorants ont obtenu leur diplôme de Docteur sont :

- Sciences Physiques (17,36 %),
- Sciences de l'Antiquité, Philologico-Littéraires et Historico-Artistiques (15,97 %),
- Sciences Historiques, Philosophiques et Psychologiques (15,97 %),
- Sciences Mathématiques et Informatiques (10,42 %).

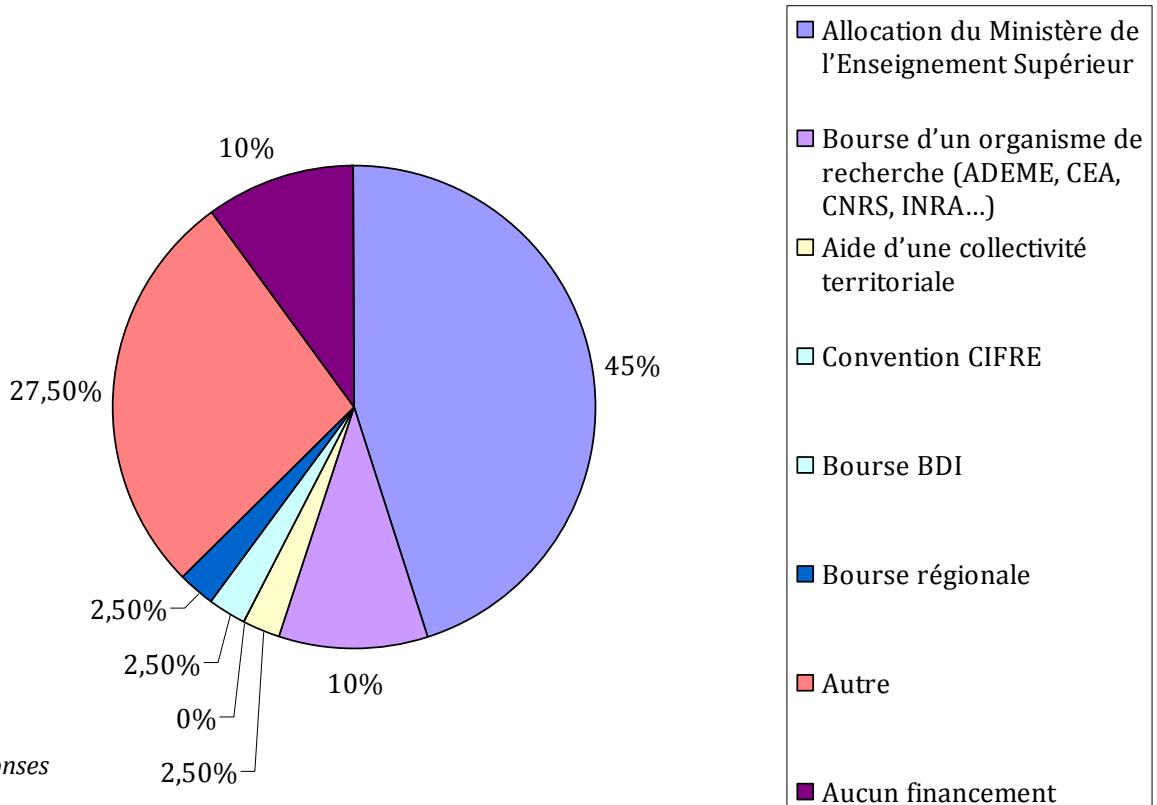
Le Doctorat en cotutelle

Docteurs titulaires de bourses d'études ou autres financements

Docteurs de première inscription italienne titulaires de bourses d'études ou autres financements :

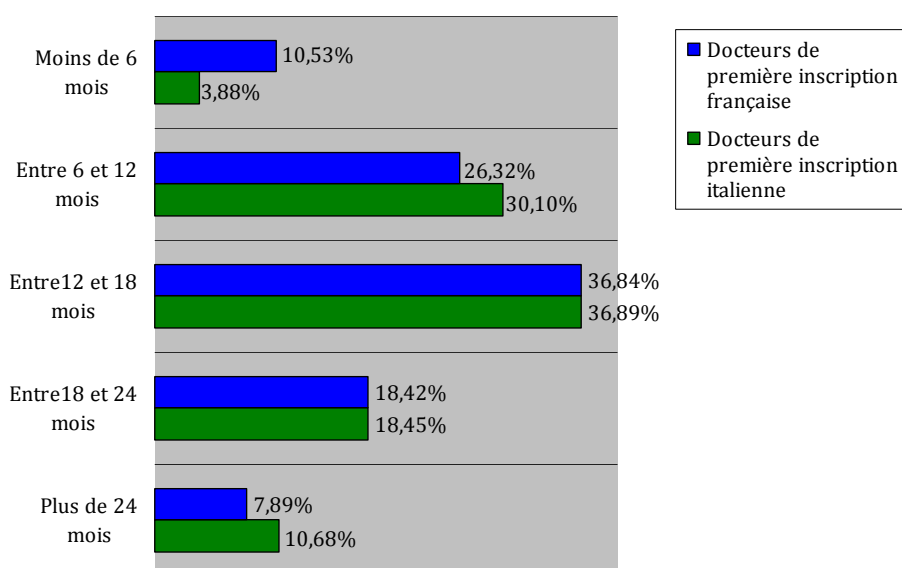


Docteurs de première inscription française titulaires d'une bourse d'étude ou autres financements :



8,74 % des Docteurs de première inscription italienne sont titulaires d'un poste sans aucun financement autre que la contribution Vinci, contre 10 % des Docteurs de première inscription française.

Durée totale de la mobilité vers l'Université partenaire

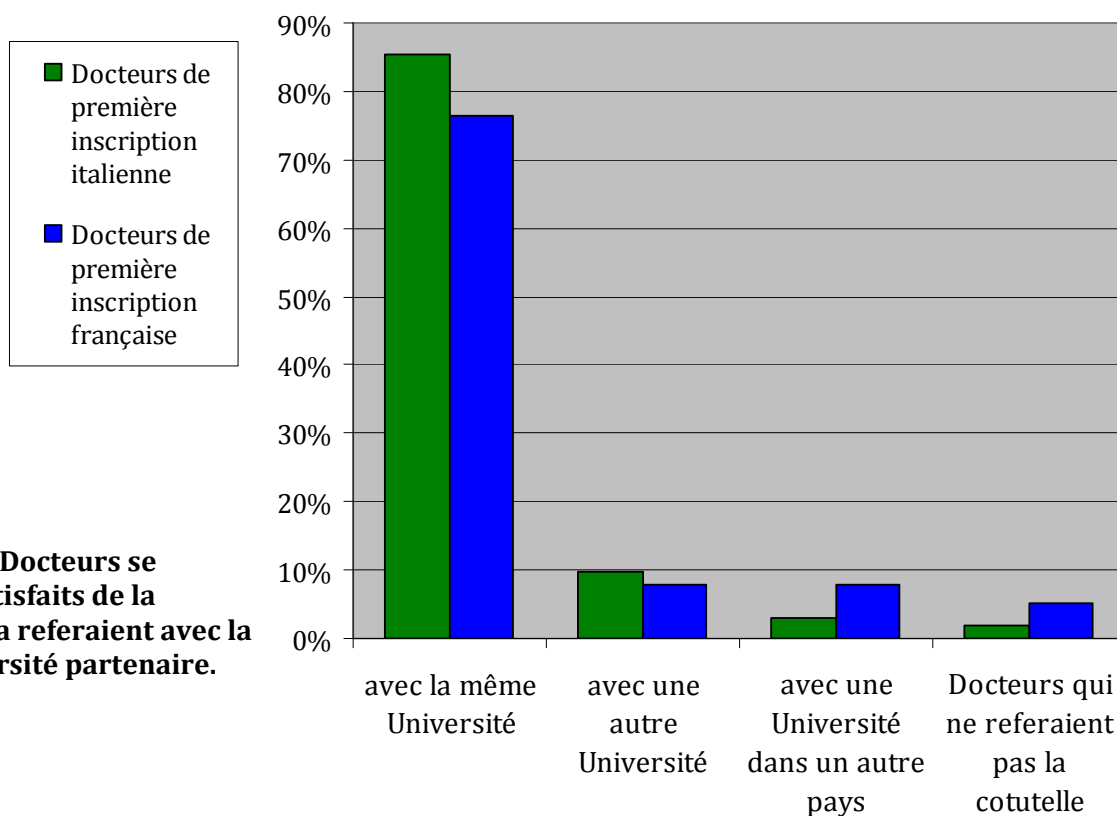


* 141 réponses, 103 Docteurs de première inscription italienne et 38 Docteurs de première inscription française

La période passée auprès de l'Université partenaire est comprise entre 6 et 12 mois pour environ 29 % des Docteurs et entre 12 et 18 mois pour environ 37 % des Docteurs (incluant ceux de première inscription française et italienne).

Satisfaction concernant la cotutelle

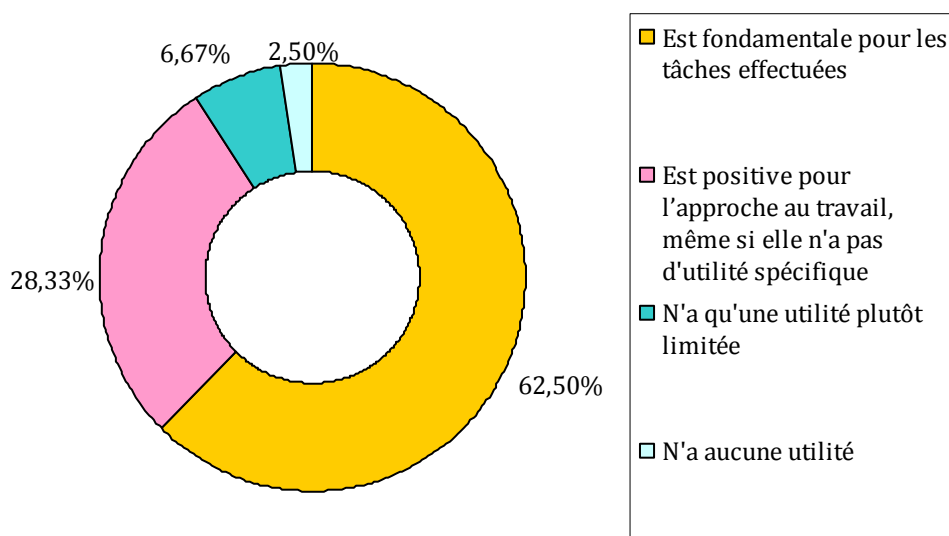
Docteurs qui referaient la cotutelle :



82,98 % des Docteurs se déclarent satisfaits de la cotutelle et la referaient avec la même Université partenaire.

* 141 réponses, 103 Docteurs de première inscription italienne et 38 Docteurs de première inscription française

La formation reçue a été utile pour l'emploi exercé



* 120 réponses, 89 Docteurs de première inscription italienne et 31 Docteurs de première inscription française

62,50 % des Docteurs considèrent que la formation reçue est fondamentale pour les tâches effectuées.

63,39 % des Docteurs considèrent que la formation reçue au cours du Doctorat est pleinement cohérente avec les activités de recherche effectuées dans la position actuelle.

[* 112 réponses, 82 Docteurs de première inscription italienne et 30 Docteurs de première inscription française. La question était réservée uniquement à ceux qui exerçaient une activité de recherche au moment de l'enquête.]

Pourquoi entreprendre un Doctorat en cotutelle ?

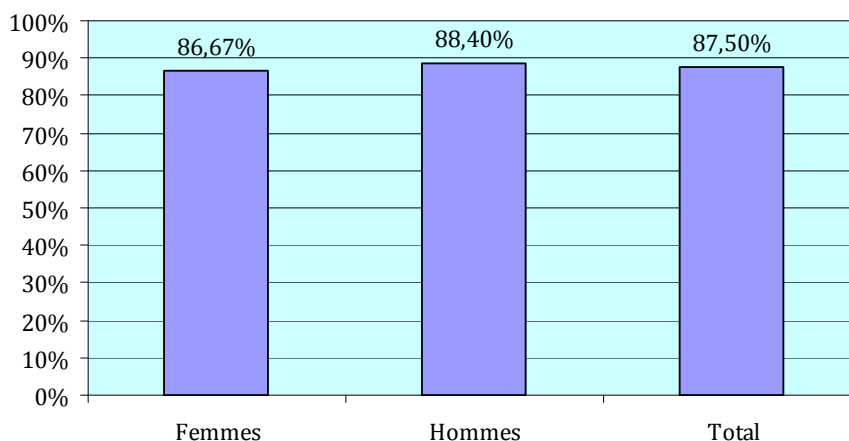
Selon les Docteurs, les principales motivations pour effectuer un Doctorat de recherche en cotutelle sont :

- Pour effectuer des activités de recherche (81,25 %),
- Pour compléter / enrichir la formation (54,17 %),
- Par intérêt pour une future carrière académique (51,39 %).

* 144 réponses, 103 Docteurs de première inscription italienne et 41 Docteurs de première inscription française

Parcours professionnel

Docteurs ayant un emploi



* 144 réponses, 103 Docteurs de première inscription italienne et 41 Docteurs de première inscription française

87,5 % des Docteurs ont un emploi au moment de l'enquête et seulement 4,86 % des Docteurs interrogés n'ont pas trouvé d'emploi après l'obtention de leur diplôme.

Période entre la fin du Doctorat et l'emploi



2 mois et demi



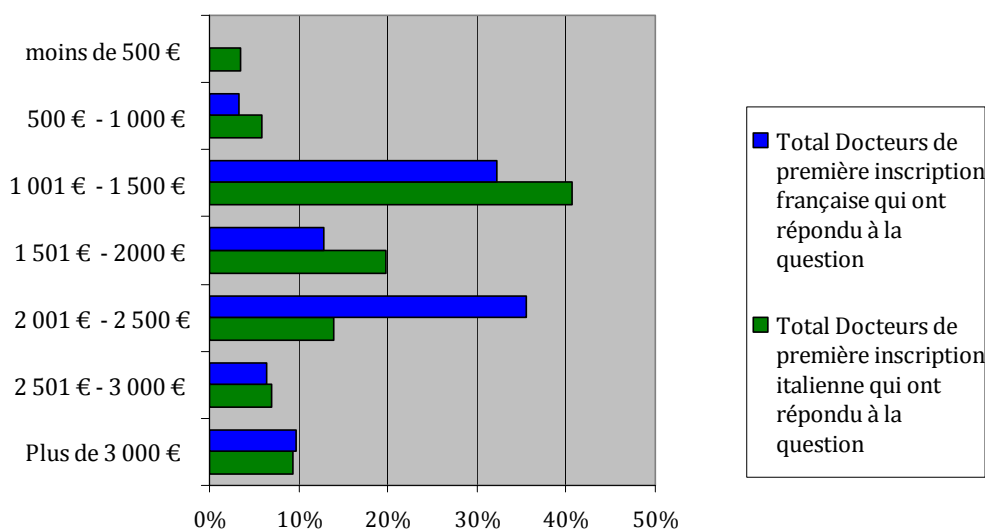
4 mois

* 103 réponses, 76 Docteurs de première inscription italienne et 27 Docteurs de première inscription française

→ Les Docteurs de première inscription italienne, actuellement salariés, ont trouvé un emploi en moyenne 2 mois et demi après l'obtention de leur diplôme.

→ Les Docteurs de première inscription française, actuellement salariés, ont trouvé un emploi en moyenne 4 mois après l'obtention de leur diplôme.

Revenu mensuel net perçu



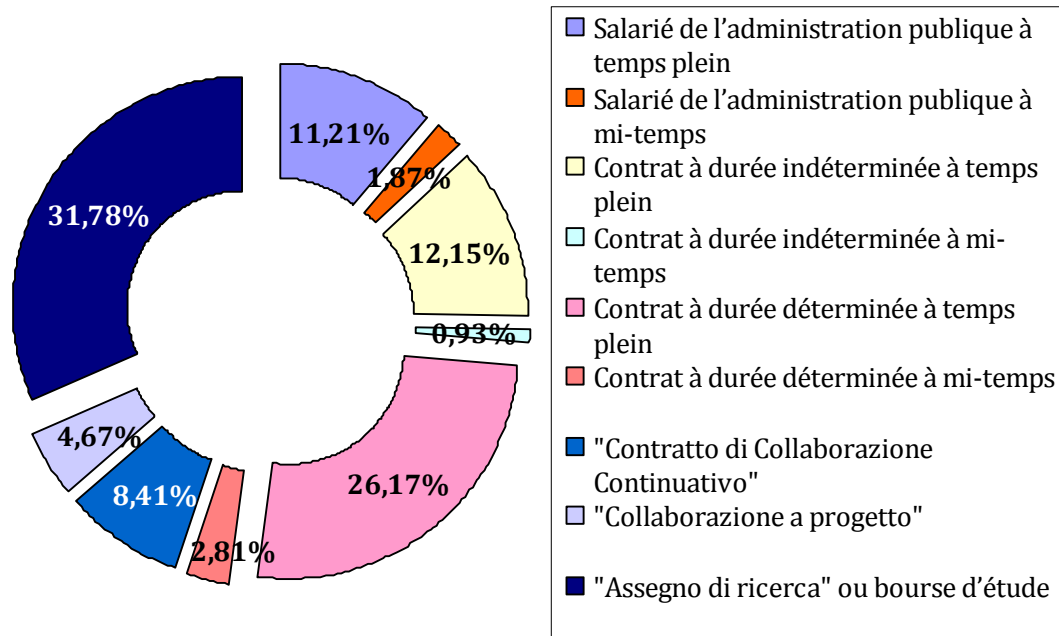
* 117 réponses, 86 Docteurs de première inscription italienne et 31 Docteurs de première inscription française

Seulement 7,7 % des Docteurs ont un revenu mensuel net inférieur à 1 000 € et 16,2 % supérieur à 2 500 €.

Les Docteurs de première inscription italienne ont dans 74,4 % des cas un revenu mensuel net entre 1 001 € et 2 500 €.

51,6 % des Docteurs de première inscription française ont un revenu mensuel net supérieur à 2 001 €.

Quel type de contrat de travail ?



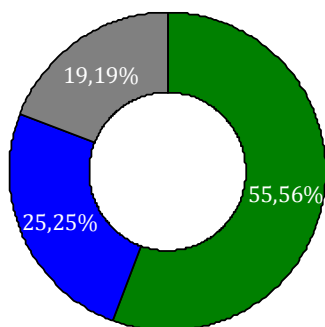
*107 réponses, 82 Docteurs de première inscription italienne et 25 Docteurs de première inscription française

39,02 % des Docteurs de première inscription italienne sont titulaires d'un *assegno di ricerca* ou d'une bourse contre seulement 8 % des Docteurs de première inscription française. Par ailleurs, 32 % des Docteurs de première inscription française ont un contrat à durée déterminée à temps plein.

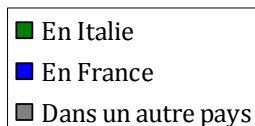
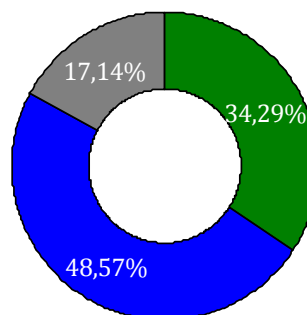
Notons que les Docteurs de première inscription française sont dans 28 % des cas salariés de l'administration publique à temps plein contre seulement 6,10 % des Docteurs de première inscription italienne.

Dans quel pays les Docteurs commencent-ils leur vie professionnelle ?

Docteurs de première inscription italienne



Docteurs de première inscription française



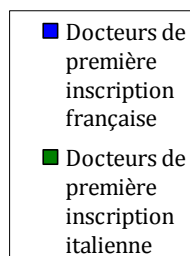
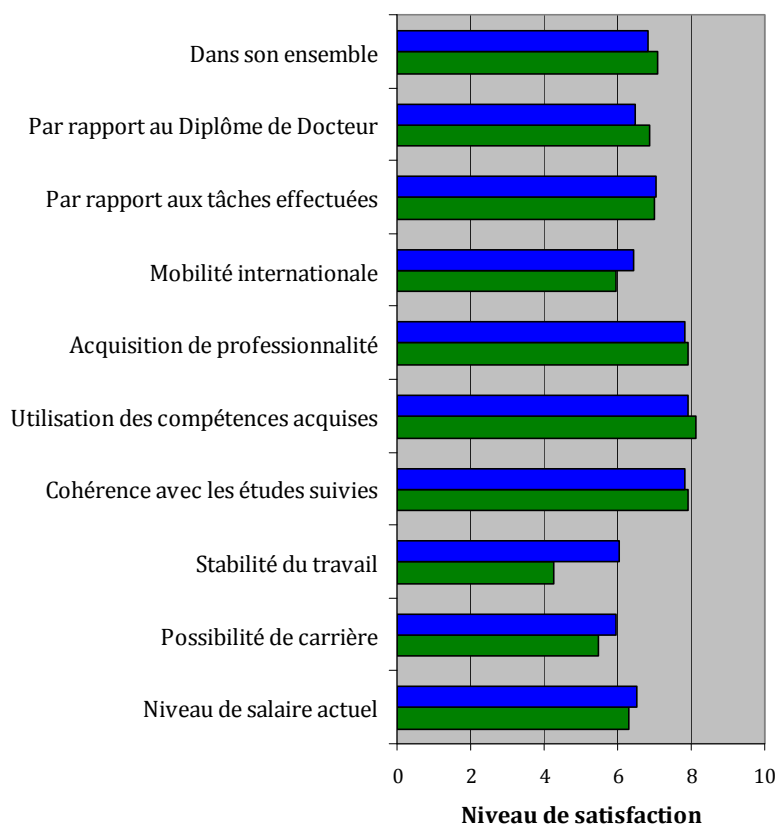
*134 réponses, 99 Docteurs de première inscription italienne et 35 Docteurs de première inscription française

La majeure partie des Docteurs de première inscription italienne travaille en Italie (55,56 %) et la majeure partie des Docteurs de première inscription française travaille en France (48,57 %). Au total, 18,66 % des Docteurs travaillent à l'étranger (Suisse, Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Etats-Unis, etc.).

Enfin, parmi les raisons principales qui ont poussé les Docteurs de première inscription italienne à travailler à l'étranger apparaît le manque d'opportunité professionnelle en Italie en lien direct avec le diplôme obtenu (57,14 %).

Par ailleurs, 28,57 % des Docteurs de première inscription française travaillent à l'étranger pour des raisons personnelles.

Niveau de satisfaction concernant certains aspects de l'emploi actuel



Les Docteurs devaient exprimer leur niveau de satisfaction selon les aspects du travail indiqués, en utilisant des nombres compris entre 1 (nul) et 10 (beaucoup).

Les Docteurs se déclarent très satisfaits de leur emploi actuel par rapport à l'utilisation des compétences acquises au cours du Doctorat (8/10), la cohérence avec les études suivies (7,86/10) et l'acquisition de professionnalité (7,85/10).

* 121 réponses, 89 Docteurs de première inscription italienne et 32 Docteurs de première inscription française.

Ils suggèrent d'entreprendre un Doctorat franco-italien parce que...

« C'est une splendide opportunité pour acquérir de l'expérience durant le Doctorat. »

« La période en France a été très utile. J'ai eu la possibilité de vivre une réalité différente de celle italienne. Cette expérience m'a permis de faire murir mes compétences dans le cadre linguistique et académique, ainsi que de découvrir de nouvelles personnes et des mentalités différentes. »

« C'est une très bonne expérience. »

« Initiative extrêmement positive, qui devrait être valorisée et par conséquent poursuivie. La bourse d'étude permet une certaine mobilité qui est souvent nécessaire pour atteindre de bons résultats dans le cadre du Doctorat de recherche. »

« C'est un soutien financier précieux pour les périodes d'études à l'étranger. »

« C'est une excellente expérience à la fois du point de vue académique et culturel. »

« Une expérience fondamentale pour l'ouverture aux différents modèles académico-culturels et pour l'organisation même de la vie. De plus, la possibilité de se familiariser avec une langue étrangère permet un enrichissement précieux et culturellement transmissible. »

« Intéressant et utile pour obtenir une vision plus ample des méthodologies et groupes de travail, ainsi que pour entrer plus facilement dans la sphère internationale. »

« [C'est] très satisfaisant, cela donne un point de vue professionnel, humain et culturel. L'expérience dans un laboratoire à l'étranger a sans aucun doute influencé mon CV de manière positive. »

Université Franco Italienne Secrétariat de Grenoble

Université Pierre Mendès France - Grenoble II
Service des Relations Internationales
151 rue des Universités • BP 47 • 38040 Grenoble Cedex 09
Tél : + 33 (0)4 76 82 84 87 • Fax : + 33 (0)4 76 82 58 28
contact@ufi-uif.org
www.universite-franco-italienne.org

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour obtenir toute l'information sur l'UFI !



www.facebook.com/uif.ufi

Blog UFI/UIF : <http://ufiuf.blogspot.it>

Suivez-nous aussi sur le réseau  **LinkedIn**

UNIVERSITÀ
FRANCO
ITALIENNE

UNIVERSITÀ
ITALO
FRANCESE